

Nous avons dit que Guillemain avait consenti à quitter Biddeford sans invoquer les règles de procédure en usage pour l'extradition. Le samedi, 20 octobre, on le tira de la prison de St-Hyacinthe et le grand connétable Marchessault, le chef de Police de St-Hyacinthe, Chenette et le détective Lambert conduisirent Guillemain à St-Liboire, pour le confronter avec ses prétendus complices.

On arriva chez Mme Laplante.

En entrant chez la veuve de sa victime, Guillemain fit un mouvement comme pour s'élancer dans ses bras :

— "Bonjour, ma tante," s'écria-il.

— "Arrière, malheureux," fit Mme Laplante en repoussant du geste son indigne neveu. Et elle ajouta avec véhémence :

— "Qu'as-tu fait de mon mari, misérable ? non-seulement tu l'as assassiné, mais tu as voulu m'inculper dans ton crime abominable ! Que t'avais-je donc fait, moi, pauvre veuve laissée sans appui, sans argent, privée de tout secours ; que t'avaient donc fait ces pauvres orphelins laissés aujourd'hui dans une si affreuse position ; qu'est-ce donc que mon pauvre mari que tu as tué si lâchement t'avait fait ? Réponds donc ! Non seulement tu me rends veuve, tu me privas de mon bon mari que j'aimais plus que tout au monde, non-seulement tu rends orphelins ces êtres qui m'entourent et qui sont tes parents, non-seulement tu nous exposes à la plus noire misère, mais encore tu essaies de m'incriminer ; tu as été dire que j'étais coupable au même titre que toi, n'est-elle pas épouvantable ta conduite ?"

La pauvre femme apostropha ainsi le prisonnier, sans une larme mais avec un accent de colère indignée qui frappa beaucoup les gens de justice. Les enfants, qui assistaient à cette scène, poussaient des cris et des sanglots à fendre l'âme.

Seul Guillemain demeurait impassible. Pourtant, après un court silence il prit la parole et répondit :

— "Non, ma tante, ce n'est pas vrai, je ne vous ai jamais accusée de complicité, puisque vous n'êtes pas coupable. Toutes les histoires que l'on a racontées à ce sujet sont mensongères. Non, ma tante, je déclare ici, en face du grand connétable et de ses compagnons, que vous êtes absolument innocente. Je vous demande pardon du mal que je vous ai fait."

Les officiers de police prirent note de cette déclaration, et afin d'abrégier chez Mme Laplante la douleur de cette entrevue, ils se rendirent avec le prisonnier chez Louis Tétrault.

Bien qu'il ne fut pas très tard, tout le monde paraissait couché, et la maison de Tétrault était dans la plus complète obscurité. Après s'être concerté avec ses compagnons, le détective Lambert dit à Guillemain :

— "Tu vas entrer ici, seul, et tu diras à Tétrault que tu t'es évadé de la prison. Tu lui demanderas de briser tes menottes et de te donner de l'argent pour fuir au plus loin !

Ceci convenu, les trois agents se placèrent de façon à ne rien perdre de ce qui allait se passer.